



# TOILETTEUR CANIN ET FELIN

## CONTEXTE PROFESSIONNEL

Le BTM prépare à la fonction de toiletteur qualifié exerçant majoritairement à titre indépendant. Il peut également être responsable de salon, dans le cas d'établissements multi sites ou encore responsable d'un pôle toilettage dans une animalerie, chez un éleveur ou un pensionnaire.

## OBJECTIFS

- ✓ Proposer au client une prestation adaptée au standard de la race du chien/chat.
- ✓ Réaliser le toilettage complet, d'un canin ou d'un félin, en adéquation avec les standards de la race.
- ✓ Assurer le fonctionnement et le développement commercial du salon de toilettage.
- ✓ Animer et manager une équipe au quotidien.

## DUREE DE LA FORMATION - DELAI

Le délai moyen d'accès à la formation se situe entre 1 et 6 mois. La formation se déroule sur 1 année en alternance. Début de la formation au mois de septembre. La durée moyenne pour l'année de formation est de 12 semaines au CFA et de 35 semaines en entreprise.

## TARIFS

Le coût de la formation est pris en charge par l'OPCO de l'entreprise dans le cadre de l'apprentissage.

## MODALITES DE LA FORMATION

- Cette formation est accessible en :
- Contrat d'apprentissage
  - Contrat de professionnalisation

## MODALITES DE VALIDATION

- Les épreuves de certification comportent des évaluations ponctuelles écrites, orales et pratiques en centre de formation.

## BTM

BREVET TECHNIQUE DES MÉTIERS  
VALIDE CPN OCTOBRE 2020  
RNCP 34967

## PUBLICS ET CONDITIONS D'ACCES

Prérequis : être titulaire d'un des diplômes suivants :

- CTM de toiletteur canin et félin • BPA travaux de l'élevage canin et félin • BPA option éducateur canin
- BAC PRO conduite et gestion d'une entreprise canine et féline
- BAC PRO élevage canin et félin
- BTSA technico-commercial animaux de compagnie et d'élevage

Jeunes de 16 à 29 ans pour un contrat d'apprentissage (à partir de 15 ans sous condition d'avoir effectué une classe de 3<sup>ème</sup>).  
Jeunes de 16 à 25 ans pour un contrat de professionnalisation (au-delà de 26 ans pour des demandeurs d'emploi).

 Cette formation est accessible selon les prérequis indiqués, aux personnes en situation de handicap.

## LIEU ET DATES

Lieu : La formation se déroule au CFAA de Mulhouse.

Dates : Se renseigner auprès du CFAA ou de la CMA.

## CONTACTS

CFAA  
21, rue Joseph Cugnot  
68200 Mulhouse  
Accueil : 03 89 33 18 90  
[cfaa@cm-alsace.fr](mailto:cfaa@cm-alsace.fr)  
[www.cfaa-mulhouse.fr](http://www.cfaa-mulhouse.fr) - [www.cm-alsace.fr](http://www.cm-alsace.fr)

Secrétariat : Nathalie BOSSAVY  
03 89 33 18 91  
[nbossavy@cm-alsace.fr](mailto:nbossavy@cm-alsace.fr)

Responsable de pôle : Frédéric SCHIANO  
[fschiano@cm-alsace.fr](mailto:fschiano@cm-alsace.fr)

Développeurs du CFA  
[Developpeurs68@cm-alsace.fr](mailto:Developpeurs68@cm-alsace.fr)

 [www.facebook.com/cfaa68200](https://www.facebook.com/cfaa68200)

 [www.instagram.com/cfaa\\_mulhouse](https://www.instagram.com/cfaa_mulhouse)

Taux de réussite

**33%**

Taux de satisfaction

**71,3%**

Taux d'insertion  
professionnelle

**100%**

## PROGRAMME

### MODULES PROFESSIONNELS

- Les techniques de toilettage
- La cynologie et la félinologie
- La technologie
- L'anglais professionnel
- La gestion commerciale
- Le management de l'entreprise
- La communication

### METHODES PEDAGOGIQUES

- Formation théorique effectuée en présentiel et en e-formation.
- Formation pratique en salon.
- Méthodes actives utilisées : travaux de groupes, constitution de dossiers (individuels ou collectifs), exposés, outils ludiques. (simulations, jeux de rôle).
- Alternance entreprise / centre de formation.

### MODALITES D'EVALUATION

- Évaluations en début de formation permettant l'individualisation des parcours de formation
- Évaluations formatives effectuées durant toute la durée de la formation à travers :
  - des examens blancs.
  - des contrôles réguliers (exercices pratiques et théoriques)
- Evaluation et suivi en entreprise.

### INTERVENANTS

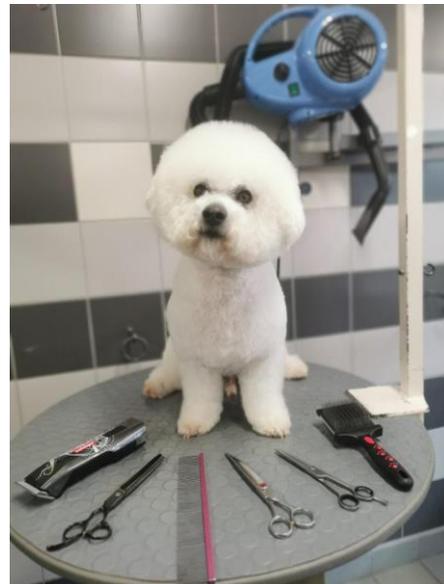
L'équipe pédagogique est constituée de professeurs diplômés dans les disciplines enseignées et de formateurs professionnels confirmés. La liste des intervenants est disponible en contactant le CFAA.

### MODULES GENERAUX

- Législation et cadre organisationnel
- Informatique
- Dessin appliqué

### EQUIPEMENT TECHNIQUE

- Moyens mis à disposition des apprenants dédiés à la formation :
- Locaux modernes.
  - Matériel et équipement des plateaux techniques de qualité.
  - Parc informatique : tablettes, PC portables, vidéoprojecteurs interactifs, accès à internet
  - Espace de travail personnel



Crédit photo : Frédéric SCHIANO

[Conditions générales de vente](#)



APPRENTI-ARTISAN.ALSACE

MULHOUSE

• COIFFURE • TOILETTAGE •  
• VENTE • AUTOMOBILE •

